



2023-2024

DOSSIER D'INSCRIPTION

Dispositif Argent de Poche

Mairie de Lanvégen - 14 rue de la Mairie – 56320 Lanvégen
Tél : 02 97 34 40 10 – Mail : mairie.lanvenegen@wanadoo.fr
Site internet : www.lanvenegen.fr

Nom :

Prénom :

Sexe (cochez) : F M **Date de naissance :** .../...../..... **Âge :**

Adresse :

Téléphone portable du jeune :

Téléphone portable des parents :

Téléphone domicile :

Personnes à contacter en cas d'urgence :

Nom :
Prénom :
Lien de parenté :
Tél :

Nom
Prénom :
Lien de parenté :
Tél :

Numéro de sécurité sociale :

Adresse mail du jeune :

Adresse mail des parents :

Situation :

Lycéen(ne), dans l'établissement :

en classe de :

Autre, précisez :

Les informations recueillies par la commune de Lanvénegen font l'objet d'un traitement relevant d'une mission de service public et destiné à l'inscription au dispositif Mission Argent de Poche. Ces informations seront conservées un an puis détruites. Le destinataire est le « Service Administratif » auprès duquel vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de limitation. Vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données dpd@cdg56.fr ou recourir à la CNIL si les réponses préalables ne vous semblent pas suffisantes.

Pièces à joindre :

- Le présent dossier complété et signé
- Copie pièce d'identité
- Copie de l'attestation d'assuré(e) social (carte vitale)
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Justificatif de domicile
- Charte d'engagement

Mes motivations :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Autorisation parentale

Je soussigné, Madame, Monsieur..... agissant en qualité de tuteur légal, déclare, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que de la charte auquel ma fille - mon fils s'engage :

- La collectivité ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants au dispositif « Argent de poche ». En aucun cas la bourse versée pour la participation à l'activité « Argent de poche » ne pourra avoir équivalence de salaire.
- Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
- La collectivité s'engage à souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « Responsabilité Civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des activités. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

Autorise mon enfant,, à participer au dispositif « Argent de poche » et à percevoir son indemnité en fin de mission sous la forme d'un versement en numéraire.

Fait à :, le / /

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Dans le cadre du dispositif « Argent de poche », la commune de Lanvénege est susceptible de prendre des photos/vidéos et de les utiliser en vue de leur publication et diffusion sur les supports de communications et d'informations (site internet, réseaux sociaux, presse, bulletin municipal).

Je soussigné,, responsable légal de

autorise

n'autorise pas

Les services de la commune de Lanvénege à prendre mon enfant en photo/vidéo et à les diffuser sur tous les moyens de communication (site internet, réseaux sociaux, presse, bulletin municipal).

Signature des parents

Signature du jeune

Les informations recueillies par la commune de Lanvénege font l'objet d'un traitement relevant d'une mission de service public et destiné à l'inscription au dispositif Mission Argent de Poche. Ces informations seront conservées un an puis détruites. Le destinataire est le « Service Administratif » auprès duquel vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de limitation. Vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données dpd@cdg56.fr ou recourir à la CNIL si les réponses préalables ne vous semblent pas suffisantes.